



LE MERCREDI 8 MARS POUR L'EGALITE SALARIALE QUITTONS NESTLE A 15H40 !



Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour le droit des femmes. C'est donc, entre autre, le moment de parler d'égalité salariale entre hommes et femmes.

*Quittons Noisiel à 15h40 en signe de protestation. 15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour (sur la base d'une journée standard 9H-12h30 * 13H30-17H). Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes.*

Dans le monde:

En 2017, une mobilisation est plus que nécessaire face à ceux qui en France, comme aux Etats-Unis, en Russie, en Pologne ou encore en Turquie, veulent remettre en cause les droits et les libertés des femmes. Selon un rapport du forum économique mondial sur la parité, toutes choses égales par ailleurs, l'égalité entre femmes et hommes pourrait devenir une réalité dans170 ans !! , en raison d'un fort ralentissement des progrès dans ce domaine.

Toujours selon l'indice mondial de l'écart entre les genres de Davos, la France est classée 132^{ème} sur le critère de l'égalité de salaires entre femmes et hommes pour un travail similaire.

En France:

Les femmes représentent 52% de la population Française et pourtant ... En France, l'écart salarial moyen entre les deux sexes est de 26%, la retraite des femmes est inférieure de 40% à celles des hommes. 82% des salarié-es à temps partiel sont des femmes. 69% des tâches ménagères sont réalisées par les femmes (enquête Insee 2010).

Chez Nestlé-France:

Malgré les quelques efforts effectués, on y retrouve les chiffres nationaux. Chez Nestlé-France SAS, la masse salariale (total des rémunérations brutes) des femmes est inférieure de 33% à celles des hommes (-25% dans la maîtrise et -14% dans l'encadrement). Au siège social, la masse salariale des femmes calculée sur un effectif moyen mensuel, est inférieure de plus de 24% à celle des hommes, alors qu'elles sont 30% plus nombreuses que les hommes. Ces chiffres s'expliquent en grande partie par le temps partiel majoritairement effectué par le personnel féminin, mais aussi par le retard de progression de carrière dû à la maternité, et qui n'est quasiment jamais rattrapé par la suite.

(Tous ces chiffres sont issus du bilan social annuel remis par la direction aux représentants du personnel et sont à votre disposition auprès d'eux. Un dossier complet sur l'égalité professionnelle H-F, ainsi que sur la journée du 8 mars, est disponible sur le site CGT des cadres, ingénieur-es et agents de maîtrise : WWW.UGICT.CGT.FR et sur le site WWW.CGT.FR)

Les femmes en ont assez d'être dévalorisées socialement et financièrement, d'être pénalisées dans leur déroulement de carrière, voire de ne pas en avoir du tout. D'être parfois contraintes de se comporter comme un homme pour progresser, au détriment de leurs enfants et de leur famille !

L'ANNEE DERNIERE, LE 24 OCTOBRE 2016, DES DIZAINES DE MILLIERS D'ISLANDAISES ONT INITIE LE MOUVEMENT EN CESSANT LE TRAVAIL A L'HEURE A LAQUELLE ELLES NE SONT PLUS PAYEES. EMBOITONS LEUR LE PAS !

LE 8 MARS, QUITTONS L'ENTREPRISE A 15H40 EN SIGNE DE PROTESTATION



QUELQUES BREVES NOUVELLES DU SIEGE



Un seul siège social.

Le PDG a déclaré il y a quelques jours, lors de la réunion portant sur "la feuille de route 2017", que tous les sièges sociaux du marché français seraient réunis en un lieu unique pour 2019, et ceci dans la région parisienne. L'étude est "en cours"....

Rien de moins que cela ! Cela concerterait Nespresso, Nestlé Waters Meudon et Issy-les-Moulineaux ainsi que Galderma et les sociétés basées à Noisy-le-Sec. Ces informations ont été confirmées au Comité d'Etablissement du 28 février. Ceci, dans le cadre de NBE....

Qui est le prestataire de qui ?

La société Sodexo a signé un contrat de prestation mondial avec Nestlé concernant la reprise des services généraux. Dans certains cas, Sodexo n'a pas renouvelé certains contrats CDD qu'elle avait conclus au démarrage de la prestation, dans d'autres cas, des salariés Sodexo sont envoyés sur d'autres sites pour pallier à des défections, en bref on assiste à un manque d'effectif Sodexo ... au siège. Pour couronner le tout, on demande aux salariés Nestlé-France de remplacer les salariés Sodexo absents. Confusion des genres inadmissible! Après avoir été et être encore, poussés vers la retraite ou vers une embauche chez Sodexo, voilà qu'on leur demande d'aider Sodexo à faire des économies! La CGT ne laissera pas l'entente Nestlé-Sodexo se faire sur le dos des salariés des services généraux de Nestlé-France !

Négociations salariales

La première réunion portant sur les salaires a eu lieu 23 février. On y a vu une direction pleurant à chaudes larmes sur les chiffres de 2016. Nous y sommes habitués car, même lorsque les chiffres étaient bons, les gémissements de la Direction étaient les mêmes, et cela depuis des années! En fait, ce doit être le sujet même de l'augmentation des salaires qui révulse la Direction. Les syndicats ont unanimement refusé de faire une quelconque proposition et ont décidé d'attendre celles de la Direction pour avancer les leurs. Rendez-vous le 7 mars.

Nestlé se désengage une fois de plus

Depuis les années 70, le CCE avait délégué la gestion des activités sociales et culturelles (ASC) à la Direction, tout en conservant le pouvoir de décision concernant ces mêmes activités : bourses d'été et d'hiver, mutuelle obligatoire, centres de vacances, restaurant, etc.. Pour un budget d'ASC annuel de 5 millions d'euros. En d'autres termes, Nestlé-France mettait au service du CCE le personnel nécessaire pour la gestion des activités, ainsi que leur comptabilité, puis rendait des comptes au CCE chaque année.

Fi de tout cela ! La nouvelle direction de Nestlé-France a décidé de se désengager totalement de cette gestion : une activité qui ne relève pas du "cœur de métier" de Nestlé et qui ne dégage aucune "valeur ajoutée" pour l'entreprise. La direction envoie donc tout cela par dessus bord et annonce qu'au 1er janvier 2018, le CCE devra se débrouiller tout seul! La tâche est énorme! Les élus du personnel procèdent actuellement à un "état des lieux". Nous informerons les salariés tout au long de ce projet de reprise, auquel travaillent les élus et représentants des salariés au CCE, parce que les ASC vous appartiennent. A suivre, indéniablement...